

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 43 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 12 NOV. 1896.

CETTE PLAISANTERIE !

L'autre jour, la Chambre de Commerce de Québec a tenu une réunion plénière, pour discuter la question de savoir comment on mettrait à exécution le très-encourageant conseil, du sage d'Artabaskaville, l'hon. W. Laurier : *Aide-toi et le ciel ; c'est-à-dire le gouvernement libéral ; t'aidera*, dans l'interminable question du pont de Québec !

L'hon. M. Dobell, ministre de la Couronne, et par conséquent le complice de l'hon. W. Laurier, a émis l'avis, assez baroque, qu'il fallait au préalable créer une compagnie du Pont de Québec au capital de \$100,000.

Cet avis nous fait l'effet d'une joyeuse mystification, d'une mauvaise plaisanterie.

Nous comprenons facilement que le gouvernement ne peut, ni ne veut construire le pont lui-même. Nous comprenons non moins bien, que par conséquent, il ne s'engagera à subsidier l'entreprise, qu'à la condition expresse, qu'il soit formé une compagnie sérieuse pour conduire la construction du pont à bonne fin.

Mais à qui fera-t-on jamais avaler la colossale bourde, qu'une compagnie, au capital de \$100,000, soit une organisation sérieuse pour la construction d'un pont qui coûtera entre \$3 et \$4,000,000 et peut-être davantage ?

Nous en concluons assez logiquement, ce nous semble, à une entente entre MM. Laurier et Dobell pour faire échouer le projet.

Nous ne pouvons, en effet, nous décider à croire, qu'un homme d'affaires comme M. Dobell, ait réellement des notions aussi fausses que cela sur des questions aussi simples. Des calculs et combinaisons de cette force s'exécutent chez un L. P. Choquette M. P. préparant sa grande machine des abattoirs, mais avec la meilleure volonté du monde, on ne peut les pardonner à un ministre appelé aux Conseils de la Couronne, pour aider celle-ci des lumières de son expérience en affaires.

Croire l'hon. M. Dobell capable d'une telle balourdise, serait réellement faire trop d'honneur au grand ministère de M. Laurier !

L'EXCURSION DE GIROUETTE

Il paraît que malgré le mot d'ordre donné et les démonstrations soigneusement préparées, par les amis, le charpentier en chef de l'hon. W. Laurier n'a pas échappé partout au chatiment.

Voici le compte-rendu de la réception à Saint-Norbert, que nous empruntons à *Manitoba* et qui doit avoir donné à réfléchir au ministre, si tant est qu'il soit encore capable de réflexion.

Jeu de l'hon. M. Tarte, accompagné de M. Bourassa M. P., et de quelques amis politiques de Winnipeg et de Saint-Boniface, visitait la bonne et vieille paroisse de Saint-Norbert, où il reçut l'accueil dû à son rang.

M. Joseph Hamelin, préfet de la municipalité de Ritchot, présenta l'adresse suivante, qui fut lue par par Simon Saint Germain.

St-Norbert, le 29 octobre 1896
▲ l'Honorable Monsieur Israël Joseph Tarte, Ministre des Travaux Publics, etc., etc.

Monsieur le Ministre,
C'est avec le plus grand respect que nous, catholiques de Saint-Norbert, nous recevons en votre personne, un Honorable membre du gouvernement qui régit actuellement le pays. Nous devons ajouter, M. le Ministre, que nous vous recevons avec joie et bonheur, puisque vous venez au milieu de nous pour prendre connaissance de nos besoins, pour nous secourir, comme vous l'avez déclaré publiquement avant-hier à Saint-Boniface.

Nous savons, M. le Ministre, que vous êtes venu pour prendre connaissance de toutes les nécessités de ce pays : nous ne sommes ni étrangers ni indifférents à toutes les améliorations demandées, améliorations que nous demandons avec nos frères et nos concitoyens ; mais ce que nous désirons avant tout, nous catholiques ce sont nos écoles catholiques, comme nous les garantis la constitution expliquée et sanctionnée par le premier tribunal de l'Empire, l'honorable Conseil Privé de sa Majesté. Nous avons droit à nos districts scolaires, au contrôle et à la direction de nos écoles ; ce droit constitutionnel nous a été d'ailleurs reconnu par la majorité du Parlement de la Puissance. Une loi fédérale remédiateur passée en première et seconde lecture nous accordait tout cela ; le temps n'a pas permis qu'elle passât en troisième lecture. Nous l'avons regretté, car cet arrangement nous paraissait satisfaisant.

La volonté du pays a voulu mettre à sa tête un autre gouvernement, mais nous en sommes certains, en appelant au timon des affaires d'autres hommes, le pays non seulement n'a pas voulu nous condamner, mais il a voulu par son verdict, hâter le moment du triomphe de nos libertés scolaires. Et c'est pour cela, M. le Ministre, que quoique en ce moment les ennemis de notre race et de notre Religion voudraient nous amener à faire des concessions de toutes sortes sans en faire aucune eux-mêmes, c'est pour cela, dis-je, que loin de nous décourager dans notre misère, nous avons confiance dans nos droits car nous sommes soutenus par la majorité du pays. Permettez-nous encore, M. le Ministre, de vous rappeler les protestations si souvent renouvelées en notre faveur par l'honorable M. Laurier, le premier ministre de la Puissance et par un grand nombre de ses collègues. Entre toutes ces protestations, M. le Ministre, permettez-nous de rappeler ces paroles que vous écriviez vous-même le 8 sept. 1892, dans le *Canadien*, paroles que nous ne saurions jamais oublier :

" Nous savons de source certaine, disiez-vous, que des efforts désespérés se font en ce moment pour engager les catholiques de Manitoba dans la voie des concessions nouvelles. Celles qui ont été faites dans le passé, ont toutes tourné contre nous, et ce serait de la trahison comme de la lâcheté que de faire désormais un pas en arrière.

" Le pouvoir politique siégeant à Ottawa, a le devoir impérieux de rendre justice, quoi qu'il advienne.

" Que Sir John Thompson et ses collègues se montrent sans retard énergiquement résolus et les éléments raisonnables de la population se réuniront autour d'eux. Il ne s'agit pas ici d'une question de parti. Nous sommes acculés à une crise nationale."

J. I. T.

Ces paroles, M. le Ministre, nous ne saurions en douter, sont votre programme d'aujourd'hui, car nous avons droit de croire et nous sommes heureux de penser, comme vous le disiez avant-hier à Saint-Boniface, que vous ne changez pas. Vous êtes comme vous avez toujours été et comme vous serez toujours, catholique et canadien fidèle à votre foi et à votre race.

Aussi, avons-nous confiance que non seulement votre gouvernement ne nous abandonnera pas, mais qu'il mettra tous ses soins pour un prompt règlement de la question des écoles, selon la Constitution de notre pays, expliquée et sanctionnée par sa Majesté elle-même qui a bien voulu signer de ses mains royales le jugement de son honorable Conseil Privé. D'autres adresses, dont nous n'avons pu nous procurer le texte ont été présentées aux noms respectifs des français et des canadiens-français.

La réponse de M. Tarte n'a jeté aucune lumière nouvelle sur la question scolaire. De fait, son discours a été beaucoup plus réservé qu'à Saint-Boniface, du moins sur ce point. Il pouvait difficilement en être autrement en face de la protestation énergique, franche et loyale de M. Hamelin, au nom de la population qu'il représente, en sa qualité de préfet de la municipalité de Ritchot.

Il est à espérer qu'au lieu d'aduler M. Tarte de compliments flatteurs avec des phrases sonores, ceux qui sont chargés de lui souhaiter la bienvenue, suivront l'exemple de M. Hamelin, en parlant de langage religieux et patriotique, avec modération et sagesse.

Le colonel Aldea a eu un engagement avec les troupes commandées par Lacret et Rojas sur les hauteurs de l'Union, dans la province de Matanzas. Le camp et l'hôpital des rebelles ont été détruits ; ils ont eu beaucoup de tués et ont perdu onze pièces de campagne et leurs provisions de médicaments. Parmi les morts on a reconnu le corps du capitaine Guillermo Gould, frère du lieutenant rebelle, connu sous le nom de Inglesito.

A M. LAURIER

Sous cette rubrique *Le Quotidien*, de Lévis, publie le remarquable article suivant :

M. Laurier, vous êtes le premier ministre du Canada.

Vous êtes arrivé à ce poste honorable en promettant de faire mieux que sir Charles Tupper pour la minorité catholique du Manitoba.

Ce sont surtout les catholiques qui, ayant foi dans votre parole, vous ont donné le pouvoir.

Dans les circonstances nous désirons vous demander :

1o. Avez-vous autorisé M. Tarte à aller nous vendre à Winnipeg, comme un saltimbanque qu'il est ?

2o. Est-il vrai, comme votre ministre des travaux publics l'a déclaré à St-Norbert, que les écoles séparées ne seront pas rétablies conformément au jugement du Conseil Privé ?

3o. Avez-vous le droit comme premier ministre du Canada d'ignorer le jugement du plus haut tribunal de l'Empire ?

4o. Ne trouvez-vous pas que si les catholiques abandonnent leurs droits lorsque ces droits leur seront garantis par un article de la constitution ou par un jugement sans appel, c'en est fait à l'avenir des droits de la minorité en ce pays ?

5o. Etes-vous prêt, vous qui êtes catholique, à vous soumettre aux fanatiques du Manitoba dans le seul but de vous maintenir au pouvoir ?

6o. Ignorez-vous que le règlement ignominieux que votre M. Tarte laisse entrevoir a été proposé déjà à sir Donald Smith et à MM. Desjardins et Dickey et que sir Charles Tupper l'a refusé ?

7o. Vous souvenez-vous d'avoir promis de faire mieux que sir Charles Tupper pour la minorité manito-baine ?

M. Laurier, vous avez promis d'abolir la protection qui était un vol, d'après vous ; vous avez continué ce système de vol pour un an ; vous avez promis de réduire les dépenses et vous les augmentez ; vous avez promis d'être juste et bon et vous jetez sur le pavé par centaines de pauvres employés dont les femmes et les enfants pleurent, qui sont tentés de vous maudire parce qu'ils manquent de pain grâce à vous ; vous avez promis d'enrichir notre population et elle est plus pauvre que jamais..... Tout cela vous serait pardonné par la masse du peuple si, armé de la constitution et du jugement du plus haut tribunal de l'Empire, vous rendiez justice à vos frères du Manitoba.

Les sacrifiez-vous au fanatisme de la majorité qui les écrase ? Manquez-vous à vos promesses les plus sacrées ?

Allez vous faire des marchés avec les persécuteurs contre les persécutés ?

Prendrez-vous pour collègue ce Sifton qui est venu lutter à Haldimand contre les écoles séparées ?

Le ferez-vous élire à Brandon, qui a choisi Dalton McCarthy, le 23 juin, et qui ne nommerait Sifton son député que si la politique de McCarthy triomphe, grâce à vous ?

M. Laurier, oublieriez-vous que vous êtes catholique et que vos déptés se sont fait élire en promettant, conformément au mandement des évêques, de voter pour une loi réparatrice ?

M. Laurier, prenez garde à vous !

FEU L'HONORABLE PASCAL BRELAND

EX-MEMBRE DU CONSEIL DU NORD-OUEST, CONSEIL DE L'ASSINIBOIA ET DE L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE DE MANITOBA

Le Manitoba et l'Ouest Canadien viennent de perdre un de leurs meilleurs citoyens dans la personne de feu l'Honorable Pascal Breland décédé à Saint-François Xavier le 23 octobre, à l'âge 55 ans.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface l'a visité deux fois durant sa dernière maladie et il a voulu lui-même lui rendre les derniers devoirs, en faisant un second voyage à Saint-François-Xavier.

L'hon. Pascal Breland est mort comme il a toujours vécu, en bon et fervent chrétien. Comme Mgr l'Archevêque lui demandait s'il était en paix " Oh ! oui, dit-il, M. le curé m'a tout donné, je n'ai plus rien à craindre. Mgr ajouta-t-il en souriant, emportez-moi au cimetière. " " Je ne veux pas, reprit Mgr l'Archevêque, abrégé votre vie ; mais je vous promets que je bénirai votre tombe. " " C'est trop d'honneur à me faire, reprit le moribond, vous êtes trop bon, Mgr. " " Non pas, car je dois cette marque de respect et d'affection à un ancien qui a beaucoup fait pour la Religion. Mgr Lafèche serait heureux de se trouver près de vous en ce moment. " " Ah ! dit le malade avec vivacité, si j'étais digne de cet honneur, je vous dirais que Mgr Lafèche a été mon meilleur ami ici-bas, je ne l'ai jamais oublié. Mgr bénissez moi encore et priez pour moi. "

Tout impressionné de la visite de son Archevêque, le mourant a donné lui-même les instructions pour que le premier pasteur fut reçu avec bonheur après sa mort.

" Vous mettez, dit-il, le drapeau à mi-mât pour moi ; mais vous l'élèverez quand Mgr viendra. Allez chercher une belle voiture en ville et prenez vos meilleurs chevaux. Comprennez que cet honneur, il n'est pas pour moi, mais pour vous. "

Cette tranquillité sublime dans la mort et ce respect extraordinaire du sacerdoce donnent une haute idée de la trempe d'esprit de cet ancien de la prairie, de ce fils aimé des missionnaires.

Mgr Langevin

ET LA QUESTION DES ECOLES

Mgr Langevin, a parlé de la question des écoles, à l'église Ste-Marie, recouverte au culte après avoir été réparée. Sa Grandeur félicita les fidèles de leur zèle et dit ensuite :

" Si nous n'avions pas espéré dans l'avenir de ce pays pour la restauration des libertés qui nous sont garanties par la constitution, nous n'aurions pas agrandi nos églises. Nos espérances, il est vrai, ne se sont pas toujours réalisées, mais assurément nous sommes aujourd'hui sur le point de recouvrer pour toujours le plus sacré des droits, celui qui permet aux parents catholiques d'élever et d'instruire leurs enfants dans leur religion. Nous avons besoin d'une église afin d'y venir prier pour le rétablissement de nos écoles, car l'heure qui vient de sonner est solennelle. Il est temps de savoir ce que l'on a fait pour nous, ce qu'on entend faire de nous, si nos droits sont enfin restaurés. Si l'on nous donne ce que la constitution nous garantit, le droit sacré d'instruire nos enfants dans notre foi, c'est très bien, nous acceptons.

Mais si le règlement a été effectué sur d'autres bases et si nos droits ont été sacrifiés, il n'est pas question de politique, mais de justice, mais de constitution, mais de conscience pour les catholiques, alors chacun de vous, qui que vous soyez, devez consulter votre conscience et vos pasteurs, consulter ensuite la constitution. Vos enfants vous appartiennent de par la nature ; ils appartiennent à l'Eglise et à moi, de par la grâce et conséquemment nous sommes les uns et les autres tenus de voir à ce que leurs droits à recevoir une éducation catholique soient sauvegardés. César doit protéger les droits du peuple ; César doit maintenir la constitution ; César doit fournir à chacun des enfants du peuple les moyens de recevoir une éducation aussi parfaite que possible. C'est le droit de César. Nous le reconnaissons ce droit, mais il y a aussi le droit des parents chrétiens et quel est l'homme qui puisse en disposer avec autorité et le sacrifier impunément ?

Vos enfants ne doivent pas seulement recevoir un semblant d'instruction religieuse. Le Christ doit régner dans nos écoles, comme il régne sur toute la terre. Lorsque vous avez satisfait à l'état en donnant une éducation séculière convenable à vos enfants, l'Etat n'a rien de plus à vous demander ; il n'a rien à faire avec le reste. Le reste, c'est notre affaire. Je suis convaincu que les citoyens honnêtes de Manitoba, s'ils étaient consultés, seraient disposés à nous accorder ce que nous demandons. Si nous n'étions entre les mains de politiciens qui agissent dans leurs propres intérêts et si cette question n'était soumise qu'à des citoyens honnêtes de ce pays qui désirent voir respecter le droit et la justice, la question serait aussitôt réglée d'après la justice, l'équité et la constitution. "

Mgr Langevin, termina en invitant les fidèles à prier, afin que l'heure arrive où chacun d'eux puisse jouir des droits garantis aux citoyens libres et aux sujets britanniques.

NOS LIBERAUX

PRÉPARENT UN PETIT COUP

Sous cette rubrique nous lisons dans *Le Monde* :

Nous apprenons que pour suppléer à leur manque de programme et de griefs légitimes, les députés libéraux vont tenter un petit coup. Si les élections partielles n'ont pas lieu, ils s'abstiendront de siéger. Ils ne s'entendent pas sur la mise en scène. Quelques uns veulent que la députation libérale quitte la Chambre après avoir protesté ; les autres désirent la démission en bloc. C'est un jeu d'écolier qui ne fera pas même sourire.

N'ACHETEZ PAS DE CLAQUES

sans avoir d'abord visité le magasin de M. LOUIS GUERTIN, au coin des rues CASCADES ET ST-FRANÇOIS. Vous y trouverez un choix de 3,000 paires de toutes formes et dimensions à vendre à des prix les plus réduits.

ENSEIGNEMENT OPPORTUN

Voici une page à méditer par les hommes intelligents de la classe industrielle de notre ville. Elle peut suggérer la résolution d'ajouter au collège commercial, que l'on est en voie de fonder, des classes de sciences positives, de physique, de chimie, de mathématique, etc., etc., très propres à nous former des ouvriers de première force, capables de rivaliser avec les chefs d'usine des nations étrangères. — Cette page est extraite du dernier ouvrage du célèbre Economiste Charles Périn. Son enseignement pourra paraître abstrait à certains esprits, mais son application en démontrera toute la vérité. Elle se développe sous ce titre : " La diffusion des connaissances dans le monde ouvrier ". Ce n'est pas seulement par les grandes découvertes scientifiques, dit Périn, et par les procédés qui en dérivent, que la puissance du travail dépend des progrès de l'intelligence ; elle en dépend encore en tant que la diffusion générale des connaissances dans les sociétés donne aux travailleurs cette aptitude intelligente qui rend le travail mieux entendu et plus parfait, qui élève le travailleur au-dessus des menus détails du travail, qui le rend capable d'en saisir la pensée première et de contribuer, dans une certaine mesure, à en diriger l'ensemble. Répandre l'instruction dans le peuple est une œuvre difficile ; elle exige, à la fois, la supériorité de l'abnégation et la supériorité de l'intelligence. Cette double supériorité s'est rencontrée dans l'Eglise catholique plus que partout ailleurs..... Ici, comme toujours, c'est un but de perfectionnement spirituel que l'Eglise poursuit directement et c'est par les voies spirituelles qu'elle est conduite, sans les avoir cherchés pour eux-mêmes, aux progrès de l'ordre matériel. Par le fait de l'unité qui règne dans l'ordre intellectuel, il est impossible d'ouvrir l'esprit de l'homme à la connaissance de Dieu sans l'ouvrir en même temps à tous les éléments des sciences purement humaines. En sorte que tout ce que fait l'Eglise pour moraliser les peuples par l'instruction se trouve fait, en même temps, pour accroître leur puissance productive par la diffusion des connaissances scientifiques dans les masses.

Soeur THERESE

La Supérieure du Sacré-Cœur, (couvent des Soeurs Grises) du couvent d'Ottawa

Témoignage donné en faveur du Kootenay Cure

Corroboré dans l'Institution

Couvent du Sacré Cœur, OTTAWA, 4 Mars 1896.

S. S. Ryckman, Esq., Hamilton, Ont.

CHER MONSIEUR.—C'est avec plaisir que j'écris pour vous informer que votre remède " Le Kootenay Cure " a été employé dans notre institution avec des résultats surprenants. Je puis le dire comme l'ayant consciencieusement essayé. Je n'ai aucune hésitation de le recommander comme remède merveilleux pour le rhumatisme, maladie qui a déjoué la science médicale depuis tant d'années. A ma connaissance le remède s'est montré tout à fait excellent dans les cas de dyspepsie. J'ai beaucoup de plaisir en donnant ce témoignage touchant l'efficacité du " Kootenay Cure " et le bien qu'ont éprouvé de son usage tant de personnes souffrantes, vous avez la permission de vous servir de ce témoignage comme il vous plaira.

SEUR THERESE, Supérieure.

LOUIS CYR

Voici en quels termes le " Courrier des Etats Unis " parle de Louis Cyr, le champion canadien :

" Lorsqu'on a parlé de la venue prochaine à New York, de Louis Cyr l'Hercule moderne, personne ne voulait croire qu'il put accomplir les exercices extraordinaires de force qu'on lui attribuait. Après ses débuts à l'Huber's Museum, dans la 14ème rue, il a bien fallu se rendre à l'évidence et reconnaître que Cyr est l'homme le plus fort qu'on ait jamais vu. Il soulève une plateforme sur laquelle vingt hommes prennent place et qui représente un poids de plus de 8,000 livres. Personne n'a fait cela avant lui, et Cyr est prêt à accepter tous les défis que pourraient lui porter d'autres hommes faisant parade de leur force.

ENVOYER AUJOURD'HUI.

Dames et Messieurs connaissez-vous intérêt. On a découvert récemment et les sous-solés près nient en vente un "renovateur des cheveux" étonnant, ainsi qu'un spécifique pour rafraîchir le teint. Le renovateur des cheveux fera pousser en six semaines une abondante chevelure sur la tête la plus chauve, et dans le même espace de temps, le plus inberbe des hommes sera donc de la barbe la plus opulente. Des jeunes gens, peuvent, au moyen du renovateur, se faire une jolie moustache en six semaines.

Il empêche, en outre, la chute des cheveux. Mesdames, si vous désirez avoir une chevelure surprenante employez le "HAIR GROWER" et vous le désir sera réalisé.

Nous vendons également le "COMPLEXION'S WHITENING" qui en moins d'un mois vous donnera le teint le plus frais, la peau la plus douce et la plus blanche possible. "J'aimais Dame au Monseigneur" n'a employé deux bouteilles de notre "WHITENING" car avant la fin de la deuxième ils avaient atteint leur desideratum. Après l'usage de notre "WHITENING" la peau conserve sa couleur. Il fait disparaître les rides etc., etc. Le "HAIR GROWER" et le "FACE WHITENING" se vendent 50 centimes la bouteille chacun.

R. & J. RYAN.

201 Division street, Ottawa, Ont.

Enverront les deux ou l'un des deux spécifiques à n'importe quelle adresse sur réception du prix.

P. S. Nous acceptons les timbres-postes mais nous désirons être remboursés pour la valeur d'un dollar, attendu qu'il faudra cela pour obtenir le résultat désiré.—On demande des agents

LES ATELIERS DU "COURRIER"

Le matériel de typographie ayant été complètement renouvelé, nous pouvons exécuter tous les ouvrages qu'on voudra bien nous confier, et aux prix les plus modérés.

A VENDRE

L' "Hôtel Windsor", ci-devant la propriété de feu Henri Bertrand, hôtelier, de la cite de Saint-Hyacinthe, ainsi que sa magnifique résidence privée. Pour conditions, s'adresser à madame Bertrand ou à J. L. Blanchet, avocat. 104-2 m

AGENTS DEMANDÉS.—Un emploi lucratif peut être trouvé en communiquant avec nous. Nous avons un stock nouveau et varié de graines Russes, et une nouvelle semence de patates à vendre. A saïdre ou à commission. Ecrivez immédiatement à—*Peiham Nursery Co., Toronto, Ont.* 104-2 m

NOUVEL ETABLISSEMENT

M. J. Sicotte, ci-devant de la société Noreau et Sicotte, vient d'ouvrir coin des rues Mondor et St-Amand, en face de l'Académie Girouard, un magasin de meubles et une boutique de réparation. M. Sicotte n'a pas de loyer à payer et achète les meubles argent comptant, et vend par conséquent meilleur marché qu'ailleurs. Venez voir le stock et nos prix.

Eug. St-Jacques, Jr

MEDECIN-CHIRURGIEN.

Attention spéciale aux maladies des Enfants et maladies de la peau.

85 rue Mondor, St-Hyacinthe. 99-dm

Télex, 257.

L. TRUDEAU

DENTISTE

Rue Mondor, — — — Saint-Hyacinthe

Porte voisine de M. Cha. Ledoux.

Paul G. H. Beaudry, LL.M.,

AVOCAT

5 rue St-Denis, St-Hyacinthe.

Lussier, Gendron & Gagnon

AVOCATS

Rue St-Denis - - - St-Hyacinthe

Anc. bureau Tellier, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER, L. A. GENDRON, L. L. B. CHS. E. GAGNON, L. L. B.

S. CARREAU

NOTAIRE

No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe.

AGENT D'ASSURANCE

SUR LA VIE : Manufactures, — SUR LE FEU : Liverpool & London & Globe, London & Lancashire, Etant of Hartford.

TACHE & DESAUTELS

NOTAIRES

PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. B. — M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHE. — JOS. C. DESAUTELS

O. JACQUES

ENTREPRENEUR

PEINTRE, DECORATEUR ET TAPISSIER

186 rue Cascades, St-Hyacinthe.

DECORATIONS—D'Eglises, Théâtres, Résidences privées et Magasins. ENSEIGNES—Létrées en couleur en enroulement. PEINTURES DE MAISONS—Résidences privées, de ville ou de campagne, dans les divers goûts, avec élégance et harmonie dans les couleurs.

IMITATION des diverses variétés de bois, de marbre, etc. TAPISSERIES—Spécialité dans le posage et la décoration des tapisseries, réparation et nettoyage de tapisseries.

PLAFONDS peints tapisseries et décors avec goût et élégance par des mains habiles et expérimentées.

BLANCHISSAGE de toutes sortes et de toutes couleurs.

ESTIMATION des données avec plaisir. SPECIALITES—Peinture Extra pour conservateurs et clocher d'Eglise.

A VENDRE

Papier à Envelopper

A 2½ cents la livre

S'adresser au bureau de Commerce.

NOUVELLE LIBRAIRIE

da "Courrier de Saint-Hyacinthe"

NO 213 RUE CASCADES

L'administration du COURRIER DE SAINT-HYACINTHE vient d'ouvrir dans son établissement de la rue Cascade, une librairie nouvelle qui sera tout-à-fait tenue sur les principes du commerce moderne : Vendre d'excellentes marchandises aux prix les plus réduits.

L'administration n'a rien épargné, pour offrir au public, un choix complet et de qualité supérieure, de tous les articles de papeterie, nécessaires dans les bureaux et magasins, c'est pourquoi elle lui fait appel avec confiance et ose espérer qu'elle sera honorée de sa faveur.

Les fournitures d'école ont été l'objet d'une attention toute particulière et formeront une des spécialités de la librairie nouvelle.

L'administration sollicite une visite de la part du public en général et de ses vieux amis lecteurs du Courrier en particulier.

NOTES LOCALES

Accuse de reception

Nous avons reçu la réponse au pamphlet de M. L. O. David par M. P. Bernard. Nous n'avons pas eu le temps de lire cette publication, que nous nous proposons d'analyser un de ces jours, pour l'édification de nos lecteurs.

Resultat edifiant

Les collectes faites en l'église de Notre-Dame du Rosaire en notre ville pendant les exercices de l'Octave des âmes, pour faire chanter des messes à l'intention des défunts membres de la paroisse, ont rapporté la somme considérable de \$55.73. C'est là un chiffre éloquent, qui dit combien le souvenir de ses parents et amis morts, tient au cœur de notre catholique population.

Personnel

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de notre confrère M. T. Saint Pierre, le distingué rédacteur du Herald chargé de faire une enquête minutieuse sur l'état des écoles dans la Province de Québec. Notre confrère nous dit, que ce ne sont pas les municipalités les plus pauvres, qui méritent le plus la critique et le blâme. Ce sont les municipalités riches, qui se taxent le moins et négligent davantage l'enseignement.

Anniversaire d'un veteran

Jendredi dernier le Révd. M. Tétreault du Séminaire de notre ville, célébrait le 54e anniversaire de son ordination. Le vénérable prêtre est un des vétérans de l'enseignement, attaché de cœur et d'âme à son cher Séminaire, auquel il consacre la principale portion de sa tendresse et de son affection. L'autre partie en est réservée à sa chère ville de Saint-Hyacinthe, dont les progrès et les embellissements ont le don de combler son cœur de joie et de fierté. Nous présentons au Révd. M. Tétreault, avec nos plus chaleureuses félicitations, nos plus cordiaux souhaits de prospérité et de longévité.

Nouvelle boutique

La société Archambault et Thérien ayant été dissoute de consentement mutuel, M. Archambault ouvre immédiatement une nouvelle boutique de plomberie au no 248 rue Cascades, bloc Brodeur, en face de la boutique d-devant occupée par lui et M. Thérien.

M. Archambault se propose de pousser les affaires et il est homme à ne rien négliger pour satisfaire ses pratiques.

L'activité ne fait pas défaut les connaissances, l'habileté non plus. Téléphone No 79.

Tentative d'empoisonnement

Lundi, à Montréal, Philéas Marois a tenté de s'empoisonner avec du vert de Paris dans la maison de pension de Mme Lemieux, où il avait sa chambre depuis quelques heures. Après avoir ingurgité une forte dose de poison, Marois est entré dans un restaurant où il a demandé un verre d'eau. Le propriétaire ayant remarqué l'état anormal du jeune homme l'a conduit à la pharmacie Chivré, où on l'a immédiatement reconnu pour celui qui peu auparavant avait tenté de se procurer le poison. Le pharmacien lui administra un antidote et fit venir l'ambulance de l'hôpital où le malheureux fut transporté. Il supplia les médecins de ne pas le soigner disant qu'il préférait mourir et que, si on le sauvait, il saurait bien s'y prendre d'une meilleure manière la prochaine fois. Malgré ses protestations, le docteur fit si bien que notre homme va mieux.

Marois est un tailleur assez connu dont la conduite n'avait pas permis de supposer qu'il dût en venir à cette extrémité. Le désespoir de Marois est causé par des querelles de ménage. Il était séparé de sa femme depuis quelque temps. On a découvert dans la poche de son habit une lettre adressée à sa femme, qu'il fut impossible de lire les caractères étant indéchiffrables.

M. Adj. Noreau fabricant et marchand de meubles rue Cascades informe sa clientèle et le public, que

pendant quelques mois il vendra au comptant, à sacrifice, les meubles les plus nouveaux en tous genres.

Il se charge de la fabrication sur commande et réparation de meubles en tous genres garantissant le bois employé comme de première qualité et le travail fait par des ouvriers compétents.

M. Adj. Noreau vendra pendant quelque mois, au comptant aux prix les plus bas, un lot de meubles de choix : mobiliers de salon, salle à manger, chambre à coucher, magnifiques chaises en empaillure canadienne. Plumes de tous genres aux prix les plus réduits.

Il a en outre en magasin le plus bel assortiment de meubles scolaires que Messieurs les commissaires d'écoles puissent désirer.

TROUVE MORT

Dimanche un jeune homme inscrit à l'hôtel Albion sous le nom d'Emile Brune a été trouvé mort dans sa chambre.

Le défunt était couché sur son lit, pieds nus et avait été en veston. On a trouvé à côté de lui un journal sur lequel il avait laissé tomber son lorgnon. Sur la table une bouteille contenant du vin, et une autre petite bouteille vide et brisée, qui avait dû contenir un parfum quelconque.

Brune est âgé de 35 ans environ. Il était monté à sa chambre dans l'après-midi ; comme il ne descendait pas pour le souper, on frappa à sa porte fermée à clef, et personne ne répondit. C'est alors qu'on pénétra dans la chambre où on ne trouva qu'un cadavre rigide et froid, que la vie avait quitté depuis quelques heures déjà.

ALLEZ VOIR L'ASSORTIMENT DE CLAQUES de M. LOUIS GUERTIN, coin des rues CASCADES et ST-FRANÇOIS. Vous y achèterez aux prix les plus réduits ce que vous désirez. Il y a un choix de plus de 3.000 paires.

LE PROCES GRENIER

Dans la cause de l'hon. M. Tarte contre W. A. Grenier, les grands jurés ont déclaré qu'il y avait matière à procès.

À la séance de l'après-midi, M. W. A. Grenier a été mis en accusation et s'est déclaré non coupable. M. Cornélien a déclaré à la cour qu'à l'appui du plaidoyer de non-culpabilité de son client venait de faire il avait de la part de son client à produire un plaidoyer de justification par écrit et qui est maintenant sous presse. Ce plaidoyer, dit-il, est le même que j'ai à produire au civil. J'ai droit à un délai de 48 heures.

M. Archambault déclare qu'il n'a pas d'objection à ce délai et même plus si c'est nécessaire.

M. Cornélien demande de plus qu'un nouveau personnel de jurés soit composé, car son client demande à subir son procès immédiatement.

Le juge déclare que la motion est prématurée, vu qu'un juré est assermenté pour une autre cause, il ne peut interrompre cette cause pour prendre en considération cette motion.

M. Cornélien déclare qu'il renouvellera sa motion demain matin.

TROIS MILLE PAIRES DE CLAQUES

à vendre chez M. LOUIS GUERTIN, coin des rues CASCADES et Saint-FRANÇOIS, à des prix défiant toute concurrence et même en-dessous des prix du gros.

NOUVELLES DE ROXTON FALLS

—Le Rvd. M. Senécal, ancien curé de St-Joachim de Shefford, était de passage au milieu de nous la semaine dernière. Il a été l'hôte de M. l'abbé Santenac.

—La fête de la Toussaint, a été célébrée cette année, en notre paroisse, avec une grande solennité. M. l'abbé Santenac officiait, et le sermon de circonstance a été donné par le Rvd. M. Guillet, notre vicaire. A l'offertoire on a eu l'heureuse idée de chanter le vieux cantique, "Chantons les comités" et la gloire des Saints, nos illustres aïeux. Chœur : les élèves des Révérends Frères ; Solis : J. Raiche, N. P. Mlle Hélène Mcgrail tenait l'orgue.

—Le conseil municipal de notre village n'a pas eu sa séance régulière et mensuelle lundi dernier.

La cause, c'est qu'un *juridiconsulte* éminent a constaté d'après son code municipal que c'était l'été légal.

C'est réellement regrettable, car le conseil devait, paraît-il nommer un gardien de la paix, ce dont nous avons absolument besoin.

Espérons que dans l'intérêt de notre municipalité, le conseil aura une séance spéciale d'ici à quelques jours.

MOTUS.

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES

Le plus bel assortiment de chaussures en cette ville, pour hommes, femmes et filles, se trouve au No 189 rue cascades. Le fini de ces chaussures est superbe et les prix sont modestes. Voyez ces prix.

Chaussures pour hommes, \$1.25
Soutiers pour femme, val. \$1.00, \$0.75
Soutiers en Kid, pour femme, val. \$1.25-1.50
Chaussures boutonnées, pour femme, val. \$1.50-1.75
Chaussures en Kid, pour homme, val. \$2.00-2.50
Chaussures jaunes, pour homme, val. \$2.50-3.15

Aussi une foule d'autre lignes à très bon marché. N'oubliez pas l'adresse : T. A. BÉDARD, 189 rue cascades St-Hyacinthe.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

SPRINGFIELD, Mass.—Les élections semi-annuelles du club Front-nac de Indian Orchard, ont eu lieu à la salle du club. En voici le résultat : Président, L. Dupuis ; vice-président, George Lanciaux ; secrétaire, S. H. Choinière ; trésorier, Pierre Bousquet ; bibliothécaire, Joseph Noël.

PITTSFIELD, Mass.—Les Canadiens de notre ville ont formé un club de raquettes dont les officiers sont : Président, le Dr W. A. Millette ; vice-président, M. Thomas Villeneuve ; secrétaire, M. Th. T. Dumont ; trésorier, M. L. E. Dumont ; membres du comité, M. Fred. Nolin, Ernest Dery et S. E. Brault.

WORCESTER, Mass.—Le club Le Casino a tenu son assemblée mensuelle jeudi soir, sous la présidence de M. J. G. Vaudrenil. Il fut décidé qu'un comité de 5 membres serait nommé pour organiser un tournoi de billard et de whist, MM. Engèle L. Bélisle, A. J. Trudel, J. A. Leblanc, A. E. Marié et P. H. Grégoire formeront ce comité. Le président a nommé un comité de 5 membres pour faire des arrangements pour une soirée qui aura lieu au mois de décembre prochain. Comité : Alfred Roy, Léandre Verner, H. Beauvais, Dr Levasseur, Bélisle, Elie Bélisle.

CENTRAL FALLS, R. I.—M. J. B. Fréchette a été élu conseiller dans le quatrième quartier de la ville, par 9 voix de majorité. La lutte entre prise par M. Fréchette, il y a deux ans, a été faite avec beaucoup d'énergie. Battu deux fois, il est revenu à la charge cette année, avec la détermination de renverser tous les obstacles qui l'empêchaient d'atteindre son but et la victoire a couronné ses efforts.

Le deuxième quartier a élu M. Herméguille Fontaine à l'échevinat et M. Chs. Desmarais au conseil par de bonnes majorités.

M. Joseph D. Ostiguy a été élu "warden" du deuxième quartier par une bonne majorité.

FALL RIVER, Mass.—Le prix des produits de nos fabriques a monté à 2 1/16 cents, la semaine dernière. Les commandes ont été assez nombreuses et les ventes aussi. Maintenant que McKinley est élu les fabricants ne veulent plus vendre à ces prix.

Ils n'espèrent pas une amélioration soudaine, mais se disent certains qu'il leur sera plus facile d'emprunter et d'attendre que les acheteurs soient poussés au pied du mur.

Voici le bilan de la semaine : Production, 225,000 pièces ; livraisons, 176,000 pièces ; surplus, 1,785,000 ; ventes, 95,000 ; marché, ferme à 2 1/16 cents.

Conseil des Arts et Métiers

L'ouverture des classes de dessin de cette ville aura lieu le 3 novembre au soir dans la salle du conseil de ville. Les services du Professeur Neyra ont été retenus à cet effet. Les cours sont gratuits et il serait à désirer qu'il y aurait un aussi grand nombre d'élèves que possible.

104-22.10.96 a.c.

UN OURS A L'ECOLE

On écrit de Jersey Shore Junction, Pe. Un énorme ours noir rôdait, ces jours derniers, dans la petite clairière où est située l'école de Brown, dans la région de West Pine Creek. Après inspection des lieux, il entra dans l'école par une porte et trouva miss Lulu Bearer, jeune institutrice donnant des explications à son petit monde.

Son entrée causa une grande terreur parmi les enfants qui se précipitèrent au dehors.

Miss Bearer aussi gagnait la porte courant entre les pupitres, suivie par l'ours qui, à deux reprises, faillit la saisir. Elle put enfin sortir et tirer la porte derrière elle, faisant prisonnier maître Bruin.

L'institutrice apaisa les terreurs de ses élèves et informa de sa capture, deux bûcherons qui passaient. Ceux-ci pénétrèrent dans l'école, armés de haches, et réussirent à abattre l'ours après une lutte très mouvementée.

L'ours pesait plus de 300 livres.

DERNIER ECHO DES FETES FRANCO-RUSSES

Il paraît que les toilettes les plus remarquées aux diverses Cérémonies et réceptions officielles, furent exécutées d'après les modèles publiés par La Saison.

Nos lectrices qui toutes connaissent, au moins de réputation, le célèbre journal de Modes, n'en seront nullement surprises.

La Saison est bien en effet, de toutes publications analogues, celle qui, éminemment pratique, se recommande le plus par le bon goût et la variété des dessins (elle est seule à donner environ cent gravures inédites par numéro), et ce n'est pas son seul mérite.

La Saison publie, entre deux romans inédits, une partie littéraire particulièrement instructive et soignée : La Saison qui a su s'assurer la collaboration régulière d'écrivains tels que Mme B. de Gély, de Béville, de Valresson, de Bosguérard, de Galus, etc., peut passer à bon droit pour le plus intéressant et le mieux rédigé des journaux de Modes.

Enfin le croirait-on ? Le prix de l'abonnement annuel à cette incomparable publication que nous recommandons grandement n'est que \$1.90.

N. B.—Nous ne pouvons trop engager nos lectrices à profiter de l'offre obligeante de MM. J. Leblégué & Cie, Editeurs, 30 rue de Lille à Paris, qui s'engagent à adresser gratuitement et franco, un numéro de La Saison à toute personne qui leur en fera la demande de notre part.

PETIT COURRIER

AMERIQUE

On annonce que le Duc et la Duchesse d'York, visiteront le Canada, l'an prochain.

Le Lieutenant Gouverneur d'Ontario, partira prochainement pour l'Angleterre.

S. G. Monseigneur Gravel a quitté Rome et sera revenu dans sa ville épiscopale vers la fin du mois.

On parle de l'Hon. David Mills et de M. G. A. Cox pour remplacer Sir D. MacPherson et le Dr Ferguson au Sénat canadien.

Un certain Thomas Lynch, mécanicien, de Nashville, Tenn., a coupé la gorge à sa femme, ses deux enfants et une servante et s'est ensuite suicidé.

Le Dr Chèvrefils, de Somerset, a été nommé inspecteur des Prisons et écoles de réforme de la Province, en remplacement du Dr L. L. Désaulniers, décédé.

Sir MacKenzie Bowell retourne à ses premiers amours, et entre dans le journalisme en demandant l'incorporation de la "Intelligencer" Printing & Publishing Co. à Belleville.

Le premier numéro du "Signal", nouveau journal libéral qui sera publié à Montréal, sous la direction de M. P. G. Martineau, secondé par un groupe de jeunes libéraux, paraîtra vendredi prochain.

Les docteurs E. P. Lachapelle, Président du Conseil d'hygiène ; E. P. Benoit, rédacteur de l'Union médicale, Sir W. Hingston, James R. Stewart, J. C. Cameron et A. D. Blackader sont partis pour Mexico où ils vont assister au Congrès médical Pan-américain.

VIEUX PAYS

La Banque de Bombay a élevé son escompte à 70p.

Le bruit de l'évacuation de l'île de Chypre par les anglais est absolument démenti.

Une violente tempête a éclaté sur les côtes d'Angleterre et plusieurs navires ont fait naufrage.

Les élections pour la diète de Hongrie donne aux libéraux une majorité de 112 voix sur tous les autres partis réunis.

Monseigneur M. Lesage d'Hautecœur d'Hautecœur théologien et orateur français membre de la Chambre des députés est mort à Paris le 7 courant.

On assure que M. de Nélidoff, ambassadeur à Constantinople, à qui le tsar avait offert la succession du Prince Lobanoff au ministère des affaires étrangères, a décliné l'honneur.

La famine pousse les indiens au pillage. Une émeute sanglante ayant pour but l'enlèvement de 1500 sacs de froment s'est terminée par l'intervention de la troupe qui a tué 4 hommes et blessé 6 autres.

LA REVUE CANADIENNE

SOMMAIRE DE NOVEMBRE

Le poète Florentin, gravure, d'après Alexandre Cabanel.—Etude sur ce peintre et son œuvre, par Eug. Aubert.—Jeanne d'Arc dans la Littérature anglaise, par A. Leglanceur.—Les Métis canadiens-français, (suite et fin), par Camille Derouet.—Quelques erreurs historiques à corriger, par G. Dugas, Ptre.—Le favori, gravure, d'après Heywood Hardy—Lolita (suite).—Chronique du mois.

Cette jolie revue reste à la hauteur de sa réputation et est toujours d'un intérêt palpitant.

DECES

A Putnam, Conn., le 1er Novembre courant, Albina enfant de Adolphe Bernier, à l'âge de 10 mois.

A Ste Rosalie, le 9 courant, Isaac Lussier, père rendait son âme à Dieu à l'âge avancé de 85 ans et 9 mois. Muni des secours de l'église, il s'est vu mourir avec la résignation d'un bon chrétien et est allé cueillir les fruits de ses longues années de labeur et de bonnes œuvres.

Il laisse pour le regretter 5 enfants, 38 petits enfants, 3 arrière-petits-enfants et tous ceux qui l'ont connu.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

TOUS PAR LA MEME PORTE

Laissez nous imaginer une situation comme celle qui va suivre : Supposons qu'aucune nourriture pourrait être produite ou importée en Angleterre ; supposons une guerre, durant laquelle tous les ports de l'Angleterre seraient effectivement et continuellement bloqués, de sorte qu'aucune nourriture ne pourrait être importée pendant un an. Que deviendrait le peuple d'Angleterre, les seuls pourraient quitter le pays, les autres, la majorité, resteraient. La question se résout d'elle-même. Une telle situation ne se produira probablement pas ; que Dieu vous en préserve, mais cette situation suppose peut nous donner une leçon avant-agée.

Exemple, une dame nous parle d'une époque où elle fut très-malade. Ce qu'elle avait elle ne le savait pas. Jusque-là sa constitution avait été excellente et forte ; sans jamais avoir recouru aux soins de médecins. Elle ne se sentit pas *adieu* par la maladie mais entraînée vers elle. Elle devint fatiguée, faible, sans savoir le pourquoi. Mon appétit, dit-elle, ne fit défaut, et je ne désirai aucune nourriture. Le soir, j'avais de fortes douleurs d'estomac. Quelque fois je fus saisie de vertiges, avec douleurs de tête.

"Je devins si faible que je pris ma chambre ne pouvant plus marcher. J'ai continué à faiblir de plus en plus chaque jour. Au commencement de décembre 1896, je pensai d'essayer une médecine qui avait grandement soulagé mes deux jeunes filles, dont une avait souffert de faiblesse et d'indigestion, l'autre de pauvreté et du sang.

Le nom de ce médicament est le sirop de la mère Seigel. Je m'en procurai au pharmacien M. Shirliff, de Goddard, N. B. Ayant pris de ce sirop deux jours, je pris du mieux. Mon appétit revint, et ce que je mangeais se digéra bien et me donna des forces. J'ai pu avoir plus de sommeil et de repos. J'ai complètement guéri et depuis ma santé est excellente, n'ayant besoin d'aucune médecine. J'ai recommandé le sirop de la mère Seigel à plusieurs de mes amis qui s'en trouvent bien. En publiant cette lettre d'autres qui souffrent apparemment d'un état de faiblesse et d'indigestion, vous pouvez la leur recommander. Je répondrai à toutes questions qui me seront posées.

Voire devoué,
(Signé) Mrs S. BUCKHAM,
23 Oaklands Grove,
Shepherd's Bush,
London

16 septembre 1892.

Le lecteur remarquera que madame Buckingham parle de ses deux filles, dont l'une a été guérie de faiblesse et d'indigestion, l'autre de pauvreté et du sang, par le sirop.

Sur ce point nous désirons attirer l'attention en disant que ces deux jeunes filles étaient atteintes de la même maladie, l'une d'elle plus que l'autre cependant. La pauvreté du sang signifie qu'il lui manquait des éléments de vie, que peut fournir seule la nourriture et aucune nourriture ne peut donner de vie, car le sang est le sang. Les deux filles de madame Buckingham sont ainsi adonnées, et continuellement sauvées par les effets du sirop d'or de la mère Seigel sur l'estomac et les autres organes digestifs.

Maintenant, que si nous nous de la supposition fantaisiste au commencement de cet article. Ceci : Le corps humain est comme toute une population, il doit se nourrir. Chaque muscle, chaque os et chaque nerf de chair devient lui par la digestion. C'est là le point de départ. Notre supposition va plus loin que nous le pensions. Pendant qu'il n'est pas à supposer que l'Anglais ne peut s'approvisionner de son propre sol, on entraîne le corps humain ne peut s'aider lui-même. Tout ce qui entre dans le corps doit venir du dehors, et tout passe par une seule porte, l'estomac.

Nous voyons ainsi le grand travail fait par le sirop en tenant toujours cette porte ouverte.

NOYÉ

James McElone, employé comme manoeuvre à bord du remorqueur "Jessie Hall," s'est noyé au pied du canal de Beauharnois, mercredi dernier. Il se tenait debout sur l'écluse lorsqu'il tomba entre le mur et une barge. Lorsqu'on le retira, quelques instants après il était mort. Le défunt demeurait à Cornwall. Le coroner Demers a tenu une enquête et le verdict a été "Mort accidentelle".

PAQUETTE & GODBOUT

COIN DES RUES

WILLIAMS ET ST-CASIMIR
ST-HYACINTHE.

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies

Moulures de toutes sortes, etc.

Aussi : Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Un planeur, un embouveteur et un séchoir ont été ajoutés à l'établissement, afin de donner entière satisfaction au public.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

On n'emploie que du bois de première qualité.

Wanted—An Idea

Who can think of some simple thing to patent? Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, 110, St. James Street, London, W. and list of two hundred inventions wanted.

AVIS

Toutes personnes endettées envers la succession de Joseph Tetreau, en son vivant cultivateur de Ste-Christine, devront venir à payer entre les mains du soussigné sous un mois de cette date ; celles qui ont des réclamations contre la même succession devront les produire à la même adresse dans le même laps de temps.
Roxton-Falls, 11 Novembre 1896.
J. RAICHE, N. P.

12-11-96—Im.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe.

No 145.

DAME MARIE HERMINA BOUCHER, de la paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur, épouse de Joseph Alfred Choinière, commerçant du même lieu, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

LUSIER, GENDRON & GAGNON,
Avocats de la Demanderesse.
St-Hyacinthe, 7 Novembre 1896.

12-11-96—Im.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe,

Dans l'affaire de

HENRI ST-GERMAIN,
Pharmacien de St-Hyacinthe.

FAILLI.

DES SOUMISSIONS pour l'achat du Stock et des dettes de livres séparément seront reçues au bureau du soussigné d'ici au SEIZE courant à 6 HEURES, P. M.

L'acquéreur du Stock, aura droit au bail de la Pharmacie, à raison d'un loyer mensuel de seize 67/100 dollars à la charge du chauffage du logement privé. Il n'y a pas d'obligation d'accepter les soumissions.

ACTIF :
Montant du Stock..... \$3,911.57
Dettes de livres..... 145.12

Total..... \$4,056.69

Seule ligne directe pour la France

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la ligne No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus à St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à

M. A. CONNELL,
40 Rue Girouard, St-Hyacinthe.

GRAND-TRONC

Heures des trains à partir du 21 sept. 1896.

DE MONTREAL A L'EST

DÉPART DE	Exp. de Jour		Exp. de Nuit		Train local		Passager		Mêlé	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	P. M.	A. M.	P. M.	A. M.		
Montréal....	8 00	11 00		5 30		4 00	8 00			
St-Lambert...	8 20	11 20		5 50		4 20	8 20			
Bellevue....	8 40	11 40		6 10		4 40	8 40			
St-Hilaire...	8 47	11 50		6 24		4 56	9 00			
St-Madoc....	9 00	12 00		6 35		5 10	9 10			
St-Hyacinthe	9 15	12 35		6 50		5 30	9 16			
St-Joseph...						5 35	9 55			
Britannia Falls						5 45	11 14			
St-Léonard...		12 58				5 50	11 22			
Pluton....	9 38	1 05				5 55	11 35			
Acton....	9 50	1 20				6 08	11 50			
Derby....	10 15	1 52				6 38	12 50			
Richmond...	10 25	2 00				6 55	1 25			
Shelbrook...	11 26	3 32				7 55	2 50			
Campton....	11 52	4 03				8 23	6 22			
Castroville...	12 08	4 21				8 38	7 00			
Danville....	11 03	4 01				9 14				
Arthabaska ..	11 47	4 53				9 44				
Sainte-Jude...	12 40	5 55				10 45				
Quincy, Arr.	2 05	7 32				1 30				